

CONDITIONS

PRÉAMBULE

Chaque futur élève a droit à deux séances d'essai sans engagement (en cas d'inscription, la période d'essai sera comptabilisée dans la facturation des cotisations à payer).

ADHÉSION (possible en cours de semestre)

Chaque nouvel élève remplit une déclaration d'adhésion et s'acquitte de la finance d'inscription et de la cotisation pour le semestre en cours.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 50.- / 1 fois

COTISATIONS

Les cotisations sont payables au plus tard le 10 janvier pour le premier semestre et le 30 juin pour le deuxième semestre. Elles sont dues également pendant les vacances et autres absences.

Des arrangements pour paiements fractionnés sont possibles sur demande.

Tarifs	1 er semestre (jan juin)	2º semestre (sept déc.)
- de 16 ans	CHF 480. -	снғ 320
16 - 20 ans, étudiants, apprentis, chômeurs, ceintures noires	снғ 540	снғ 360
Dès 20 ans	снғ 600	снғ 400



CONDITIONS (SUITE)

FAMILLE

Une seule finance d'inscription est à payer. Pour deux membres d'une même famille, les cotisations sont dues à 100%. Dès le troisième membre, le(s) cadet(s) ne paie(nt) plus que le 50%. (famille = père, mère, frère, sœur).

REMBOURSEMENT

Le remboursement de cotisations peut se faire pour raisons médicales uniquement et sur présentation d'un certificat médical de plus de deux semaines.

Dans le cas où nos cours devraient être arrêtés sur ordre des autorités communales, cantonales ou fédérales, ou pour toute autre situation indépendante de notre volonté, l'Ecole Kim Taekwondo devra mettre en place, dans la mesure du possible, des mesures compensatoires pour rattraper les cours qui n'auront pas pu avoir lieu. De telles situations ne donnent pas droit à un remboursement.

Les membres qui ne pourraient pas profiter des mesures compensatoires pour des raisons personnelles, n'auront pas droit à d'autres compensations.

DÉMISSION

Les démissions sont faites par écrit. Elles peuvent se faire pour le 31 décembre et/ou pour le 30 juin. Le cachet de la poste et/ou la date de réception du courriel faisant foi.

TENUE

La tenue traditionnelle de Taekwondo (Dobok) est obligatoire. Toutefois, pour les premiers mois, une tenue de gym (pantalons longs, t-shirt, pieds nus) est autorisée.

LICENCE

Lors du premier examen, chaque élève doit s'affilier à l'Association suisse de Taekwondo et payer une licence qui sera à renouveler chaque année.

COMPORTEMENT

La direction de l'école Kim Taekwondo exige, de la part de ses élèves, un comportement correct suivant les règles du Taekwondo, dans et hors des cours.



LIEUX ET HORAIRES

Adultes (dès 15 ans)

COURS À LAUSANNE : ÉCOLE EGLANTINE/CHEMIN DE MESSIDOR 3			
Groupes	Jours	Horaires	
Adultes (dès 15 ans)	mardi	19h00 - 20h30	
Enfants 5-7 ans	mercredi	16h30 - 17h30	
Enfants 8-14 ans		17h45 - 19h00	
Adultes (dès 15 ans)		19h00 - 20h30	
Enfants 5-7 ans	vendredi	16h30 - 17h30	
Enfants 8-14 ans		17h45 - 19h00	
Adultes (dès 15 ans)		19h00 - 20h30	

DÉZALEY / AVENUE DU DELAY 1			
Groupes	Jours	Horaires	
Enfants 5-7 ans		16h30 - 17h30	
Enfants 8-14 ans	lundi	17h30 - 18h30	
Adultes (dès 15 ans)		18h30 - 20h00	
Enfants 5-7 ans		16h30 - 17h30	
Enfants 8-14 ans	jeudi	17h30 - 18h30	

18h30 - 20h00

COURS À MORGES : SALLE DE RYTHMIQUE DU COLLÈGE DU PETIT



LIEUX ET HORAIRES

COURS À GLAND : SB SPORTS / AVENUE DU MONT-BLANC 37		
Groupes	Jours	Horaires
Enfants (dès 7 ans)	··· lundi	18h30 - 19h30
Adultes (dès 15 ans)	luliui	19h30 - 21h00

COURS À PERROY : SALLE COMMUNALE		
Groupes	Jours	Horaires
Enfants 5-7 ans	mardi	16h30 - 17h30
Enfants 8-14 ans	mardi	17h30 - 18h30

PLACES DISPONIBLES

Contactez nous (info@ecole-taekwondo.ch) pour connaître les places disponibles dans chaque cours.

ÉCOLE KIM TAEKWONDO

Patrick Porqueddu | Avenue Druey 9 (bureau) | 1018 Lausanne +41 79 212 73 20 | info@ecole-taekwondo.ch

COURS À LAUSANNE, MORGES, GLAND ET PERROY.

www.ecole-taekwondo.ch